



Fin de cdd contrat de professionalisation

Par **Tara105**, le **14/05/2009** à **10:03**

Bonjour,

Actuellement, nous avons un jeune en contrat professionnel qui a eu plusieurs retards et en accord avec son école (afin de ne pas pénaliser sa formation nous ne lui avons pas envoyé d'avertissement. Il n'a pas non plus terminé en temps (comme promis au client) le travail ce qui n'a pas permis d'être payé et donc cela nous a causé un problème pour le règlement de son salaire.

Actuellement, il a été convenu par accord à l'amiable une fin de contrat. Hors à ce jour le jeune met tout en oeuvre (à savoir un certain manque d'entrain pour retrouver une autre société, même si l'école lui fournit des contacts).

A l'heure actuellement, nous aimerions que cette situation se termine et que l'on trouve rapidement une solution, car cette situation (aux vues qu'il met beaucoup de mauvaise volonté à terminer un travail, donc pas de règlement du client) met notre société en péril.

Ce message est un appel à l'aide, urgent

Cordialement

Tara